MINESEC-OBC
Durée : 3H.
Coefficient : 2

PROBATOIRE C – D – E – TI
Session :

ÉPREUVE DE LITTÉRATURE OU DE CULTURE GÉNÉRALE

Le candidat traitera l'un des deux sujets au choix.

Sujet de type I : Contraction de texte et discussion

Texte : Le vandalisme à l'école

Défini comme phénomène de société, le vandalisme est une attitude qui consiste à détruire ou à mutiler des objets, des biens privés ou publics. C'est un acte de déprédation qui relève de l'incivisme. Le vandalisme se manifeste sous diverses formes en milieu scolaire. Les élèves détruisent les bancs, salissent les murs, mutilent des ouvrages dans les bibliothèques... Il importe d'en rechercher les causes, d'examiner les manifestations et les conséquences de ce fléau qui infeste le milieu scolaire.

Le vandalisme est en tout point un acte d'indiscipline qui consiste à s'attaquer au bien public. Certains élèves s'en donnent souvent à cœur joie, transgressant ainsi le règlement intérieur, garant de la discipline dans leur établissement. Les causes de cette attitude sont entre autres : l'incivisme, l'ignorance des règles de la vie en communauté, l'indiscipline, etc. Très souvent, par l'effet de masse, certains élèves se prennent pour des caïds de leur établissement et se donnent le devoir de poser des actes susceptibles de leur attirer l'admiration de leurs camarades et la popularité pouvant les porter au-dessus des autres. Ils impressionnent tout le monde par leur comportement et se passent pour les plus forts, inattaquables.

Le vandalisme se manifeste par la dégradation des infrastructures et la destruction pure et simple de certains biens. On peut ainsi voir les murs des salles de classes et même des bâtiments administratifs grossièrement salis par des dessins obscènes et des messages lubriques. Dans la même veine, les vandales signent leur passage en inscrivant leurs noms ou leurs pseudonymes pour marquer à jamais leur existence à leur manière. Les tables bancs ne sont pas en reste. On y retrouve des écritures, des dessins et autres marques dégradantes. Ils n'hésitent pas à utiliser des pointes ou des couteaux pour y mettre des marques indélébiles.

Les petits tricheurs ne sont pas en reste. Certains recopient des leçons entières sur le banc pour s'en servir au moment de l'évaluation. Tout cela salit les bancs, le mur et le plafond qui sont les tribunes d'expression. Les murs de la barrière ne sont pas épargnés par les assauts des vandales. En dehors des dessins et des messages qu'ils y portent, ils y créent des entrées non réglementaires affectueusement appelées « portes des étoiles ». Ces entrées parallèles leur permettent de tromper la vigilance des surveillants qui punissent les retardataires ou empêchent les élèves de sortir du campus avant la fin du temps réglementaire des cours. À défaut d'escalader, ils percent de gros trous à travers lesquels ils peuvent aussi faire passer des objets dangereux, des objets volés et même obtenir de la drogue de leurs acolytes qui ne sont pas forcément des élèves.

Les conséquences du vandalisme sont diverses. Les plus visibles et les plus immédiates sont la destruction du patrimoine de l'école, la détérioration du matériel... Ainsi, au lieu de construire de nouvelles infrastructures et bien équiper les laboratoires, les bibliothèques scolaires, les dirigeants et responsables des conseils d'établissement sont réduits à réparer ce qui a été détruit quand cela est possible. Parfois, on se retrouve avec des bancs totalement cassés, donc irrécupérables ; des murs troués ou même cassés.

Patience Edma, « *L'insouciance de la jeunesse scolaire* », *100% Jeune* n°212-avril 2013.

1. Résumé / 9 pts.

Ce texte comporte 538 mots. Vous le résumerez en 135 mots. Une marge de 14 mots en plus ou en moins sera tolérée. Vous indiquerez le nombre exact de mots utilisés à la fin de votre résumé.

2. Discussion / 9 pts.

Patience Edma écrit : « ***Très souvent, par l'effet de masse, certains élèves [...] se donnent le devoir de poser des actes susceptibles de leur attirer l'admiration de leurs camarades et la popularité*** »

À votre avis, le vandalisme en milieu scolaire résulte-t-il toujours du comportement des masses ? Vous répondrez à cette question dans une argumentation rigoureusement construite et illustrée par des exemples tirés de vos observations du milieu scolaire.

3. Présentation / 2 pts.

Sujet de type II : Dissertation

Parlant du devoir d'un écrivain dans la société, Alexandre Émile Soljenistyne écrit : « ***Une littérature qui n'ose communiquer aux hommes ses propres souffrances [...] qui n'est pas capable d'apercevoir à temps les dangers moraux et sociaux qui la concernent, ne mérite pas le nom de littérature*** ».

En vous inspirant des œuvres lues ou étudiées, vous discuterez cette conception de la littérature.

http://sujetexa.com